DECLARATION DE NON-CONDAMNATION

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 17 DE L'ARRETE DU 9 FEVRIER 1988

Je soussigné(e)

Demeurant :

Né€ le : à :

De nationalité

Fille de (nom du père et prénom(s)):

Et de (nom de jeune fille de la mère et prénom(s)) :

Déclare sur l'honneur, conformément à l'article 17 de l'arrêté du 9 février 1988 pris à la suite du décret n° 84-406 du 30 mai 1984, relatif au registre du commerce et des sociétés, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire - soit d'exercer une activité commerciale - soit de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale.

**Fait à**

**Le**